Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ROANAE/PERCHE MALO – Fonds de commerce

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 16 janvier 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Fonds de commerce

Emeraude Notaires Saint-Malo
Mes GAUTRON, OREAL & BORSA
02 99 81 20 86
vgo.saintmalo@emeraude.notaires.fr

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marc BORSA Notaire à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 23 décembre 2025, en cours d'enregistrement, a été cédé par Maître Bruno DAVID, mandataire et liquidateur judiciaire, agissant pour le compte de la Société dénommée ROANAE, dont le siège est à CANCALE (35260) Route de la Corniche, identifiée au SIREN sous le numéro 914295076 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO à la Société dénommée PERCHE MALO, dont le siège est à CANCALE (35260) 4 rue Ernest Lamort, identifiée au SIREN sous le numéro 911575876 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO, un fonds de commerce de RESTAURANT, DEGUSTATION, VENTE SUR PLACE ET A EMPORTER sis à CANCALE (35260), Route de la Corniche, 5 Quai Jacques Cartier, connu sous le nom commercial et l'enseigne LE BOUT DU QUAI. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUARANTE-SIX MILLE SEPT CENT CINQUANTE-HUIT EUROS (146.758,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 30.000,00 € et aux éléments corporels pour 116.758,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, auprès de Maître Bruno DAVID, liquidateur judiciaire, à SAINT MALO, 60 avenue de la Fontaine au Bonhomme, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne